

PUBLIC CONCERNE

- Titulaires des anciens diplômes ERP1 ou IGH1 pour permettre l'obtention par équivalence du diplôme SSIAP1
- Titulaires du diplôme SSIAP1 pour recyclage triennal

PRE-REQUIS

- AFPS ou SST à jour de recyclage
- Diplôme ERP1 ou IGH1 délivré avant le 31 décembre 2005 ou diplôme SSIAP1
- Justificatif d'activité dans les 3 dernières années



DUREE 11 heures (2 jours)

NOMBRE DE PARTICIPANTS 12 maximum

LIEU Intra ou Inter entreprise

TYPE DE VALIDATION

Diplôme SSIAP 1 par équivalence

ATTENTION

- Un recyclage triennal est obligatoire
- La qualification BO-HO est requise pour l'emploi des agents et chefs d'équipe incendie

CONTENU**REGLEMENTATION**

- Principes fondamentaux réglementation ERP/IGH
- Évacuation
- Éclairage normal de sécurité
- Accessibilité et mise en œuvre des moyens de secours

PRATIQUE

- Gestion d'une alarme
- Alerte des sapeur pompiers
- Gestion d'une évacuation
- Réception et guidage des secours (IGH et ERP)
- Extinction début d'incendie (extincteur et Robinet d'Incendie Armé)
- Protection individuelle